

ACTUALITÉS SOCIALES *opus XIII*

Avocats, juristes d'entreprise, directeurs des ressources humaines, magistrats...

Saisissez l'opportunité d'analyser les nouveautés sociales sous l'angle pratique !

Depuis bientôt 15 ans, l'Association des Juristes Namurois épingle les nouveautés législatives ainsi que les interprétations doctrinales et jurisprudentielles en droit du travail et droit de la sécurité sociale.

PROGRAMME

17h00	La jurisprudence sociale lue pour vous <i>par Jérôme DEUMER et Sarah PIRON, Substituts à l'Auditorat du travail de Liège</i>
17h20	Les actualités législatives <i>par Laura LODI, Responsable du service juridique au Secrétariat social UCM</i>
17h40	Télétravail vs. Travail à domicile <i>par Frédéric ROBERT, Avocat au Barreau de Bruxelles</i>
18h10	Le port du voile sur le lieu de travail <i>Par Pierre Joassart, Avocat au Barreau de Bruxelles</i>
18h30	La liberté d'expression sur les réseaux sociaux <i>Par France Lambinet, Avocat au Barreau de Namur</i>
18h45	Questions réponses et échanges entre participants et orateurs

INFORMATIONS PRATIQUES

Date : Jeudi 18 novembre 2021 de 17h00 à 19h00

Lieu : en distanciel via la plateforme Teams

Inscription : obligatoire via le site www.ajn.be

En prévente : 40 € (30 € pour les avocats stagiaires ; 5 € pour les étudiants sur présentation de leur carte d'étudiant) à verser **avant** la conférence au compte bancaire de l'AJN **BE16 6301 8124 6074**, avec la mention « 18/11/2021 + nom(s) du/des participant(s) »

*En l'absence de paiement reçu au plus tard la veille de la conférence : supplément de 10 €

IFJ : prise en charge confirmée

Agréation OBFG : 2 points

IJE : 2 points

Renseignements : ajn@unamur.be

